

**Les Sénateurs #Alain Cadec et #Pierre Médevielle à l'écoute des préoccupations des #pêcheurs de plaisance, co-présidant la 2<sup>ème</sup> réunion du groupe de concertation, en présence de la DGAMPA et, notamment, de la Confédération « Mer & Liberté ». Les enjeux sont multiples, comme ceux de la déclaration des prises des espèces sensibles obligatoires d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2026.**

Mais aussi une opportunité de mesurer notre représentativité par une déclaration annuelle ou biennale du pêcheur, démontrant par cet acte son engagement pour une pêche durable. Tout pêcheur en mer embarqué, du bord ou sous-marin déclarerait en signant une charte de comportement responsable, à condition que les Autorités y associent une démarche positive par l'accès à des informations utiles à tous ou légales, à des sites pédagogiques ou d'information en concertation avec la Confédération « Mer & Liberté ».



Louise VÉRON (DGAMPA); Alain CADEC (Sénateur); Jean MITSIALIS, Simone FALCE, Alain SCRIBAN, Christophe GOUMAS (Confédération Mer & Liberté) ; Pierre MÉDEVIELLE (Sénateur)